

Liège, le 10 octobre 2018

Chers parents,  
Chers élèves,

Dans un peu plus de deux semaines, nous aurons la chance de visiter la « ville Lumière » en compagnie de votre enfant. Afin que ce voyage soit une réussite, nous vous demandons de bien vouloir lire attentivement ces dernières consignes et de nous transmettre le plus rapidement possible les documents demandés.

Nous vous rappelons que vous avez reçu le programme complet dans la lettre précédente. Néanmoins, tout changement concernant l'horaire de départ ou de retour sera affiché sur le site [www.dic-college.be](http://www.dic-college.be). Vous y trouverez également les différentes lettres reçues concernant le voyage à Paris.

### **Petit rappel pour le départ :**

#### ***Mardi 30/10***

- **4h45 : Chargement des bagages** et départ en autocar. Rendez-vous à l'angle du boulevard de la Sauvenière et de la rue des Urbanistes (à côté de l'agence Deutsche Bank).
- Petit-déjeuner sur une aire d'autoroute (amener son déjeuner ou possibilité de l'acheter sur place)
- Dîner dans les jardins du Château de Versailles (prévoir **absolument** un pique-nique dans votre sac à dos. **Ne le laissez pas dans la valise !**).

### **Rappel des consignes :**

Nous vous demandons de limiter votre sac à dos à la version la plus légère. Certaines choses (pas de valeur) peuvent rester au car durant nos voyages à pied.

L'hôtel exige une **caution de 10 euros** par élève afin de garantir le bon déroulement des nuits et le respect des chambres. Il est donc demandé à chaque élève de prévoir un billet de 10 euros que les professeurs récolteront lors du trajet Versailles-Hôtel, et qui sera restitué sous réserve de la bonne conduite du groupe lors du trajet de retour.

Pour un voyage réussi : il est impératif que chacun observe **quelques règles de vie commune**. Il faut être attentif au chauffeur et aux autres membres du groupe. Pour cela,

- Il faut respecter les horaires.
- Il faut respecter les musées et leurs guides.
- Pendant les temps libres et les visites non guidées, les élèves doivent rester par groupe de trois au minimum. Pas de boissons alcoolisées achetées ou consommées à ce moment !
- Il faut adopter une attitude correcte dans le car : on ne fume pas, il y a des poubelles pour les papiers et les déchets, on peut amener ses CD et DVD mais on ne change pas toutes les 10 minutes, pas d'appareil de « musique collective »!
- Il faut adopter une attitude correcte dans l'hôtel : ne pas circuler et parler dans les couloirs, ne pas crier, fumer et boire de l'alcool dans les chambres,...

*Si l'un d'entre vous compromettrait par sa conduite le bon déroulement de ce voyage, nous prendrions des sanctions (pouvant aller jusqu'au renvoi en Belgique par le train aux frais des parents).*

- Ayez des vêtements adéquats compte tenu de la météo, et des **chaussures de marche** (confortables). Nous ne repassons pas par l'hôtel nous changer durant la journée.
- Prévoyez une pharmacie personnelle (maux de tête, de gorge, etc.).
- Evitez les objets de valeur.

Il faut prévoir de l'argent de poche pour les souvenirs, les en-cas et les repas libres.

En fonction du déroulement du voyage, l'une ou l'autre activité peut être modifiée, vos enfants recevraient alors un remboursement et vous en seriez informés.

**Documents à nous fournir :**

Si votre fils/fille n'a pas atteint l'âge de 18 ans, nous vous demandons de compléter l'autorisation parentale en faisant légaliser votre signature à la commune.

Il y a également un talon à remplir pour tous concernant les autorisations médicales ainsi qu'une fiche médicale.

Ces documents sont à déposer dans la boîte *Voyage Paris 5<sup>e</sup> année* au Bureau Saint-Michel **avant le vendredi 27 octobre.**

Confiants dans votre attitude vis-à-vis du groupe et des organisateurs, nous nous réjouissons de vivre avec vous cette découverte de la « ville Lumière » !

Nous sommes à votre disposition si vous souhaitez obtenir des informations supplémentaires.

Nous vous prions de croire, chers parents, chers élèves, en l'assurance de notre entier dévouement.

Pour les organisatrices du voyage,

Mme Gruslin



## AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE BELGE POUR LES MINEURS

Je soussigné : .....

Demeurant : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Atteste sur l'honneur exercer l'autorité parentale sur le mineur:

Nom : ..... Prénom : .....

Né(e) le : ..... à .....

Que j'autorise à se rendre à l'étranger pour participer au voyage à Paris du DIC Collège qui se déroulera les 30 et 31 octobre, et 1er novembre 2018.

Fait à ....., le .....

Signature légalisée par la commune

Date de naissance : .....

N° de téléphone en cas d'urgence et nom du responsable : .....

.....

N° de téléphone du médecin traitant : .....

Problèmes à signaler :

- Intolérance : .....
- Allergie : .....
- Régime particulier : .....
- Traitement médical à suivre : .....
- Remarques éventuelles : .....

---

Les parents/responsables de .....

1. déclarent avoir pris connaissance du règlement du voyage à Paris et en avoir approuvé et accepté tous les points,
2. donnent par la présente, au médecin contacté par le responsable du groupe, l'autorisation d'administrer les soins utiles à leur enfant, y compris une anesthésie et une opération d'urgence.

Date et signature :

L'élève .....

déclare avoir pris connaissance du règlement du voyage à Paris et avoir accepté d'y adhérer.

Date et signature :